



Prunay-le-Gillon

Bouville au chemin

Crossay

Fraiville

Gérainville

Les Vaux

Ymerville

N° 3



Nos commerces de proximité

Nos services et artisans



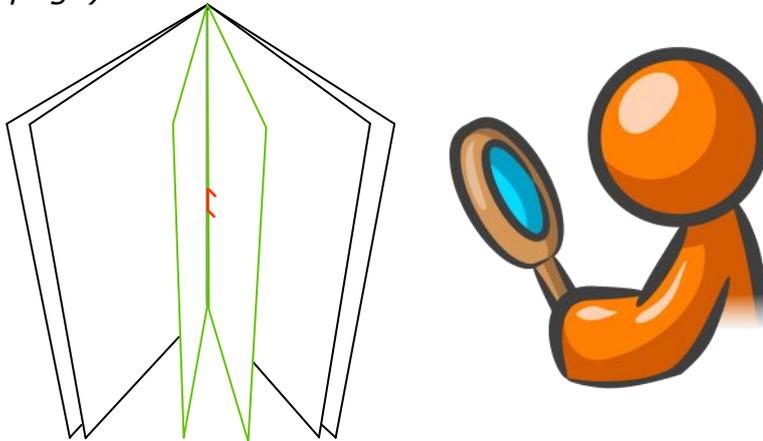
- Agence Postale Communale
- 15 associations
- Assistants maternelles
- Bars
- Bibliothèque
- Boucherie Charcuterie
- Boulangerie Pâtisserie
- Cantine
- Centre aéré
- Coiffeur
- Décoration intérieure
- Dentiste
- École maternelle
- École primaire
- Épicerie - Tabac
- Presse - Loto
- Garage
- Garderie
- Horlogerie
- Hôtel
- Infirmière
- Kinésithérapeutes
- Maçonnerie
- Médecin
- Menuiserie
- Paysagiste
- Pédicure-podologue
- Peinture
- Pharmacie
- Plomberie Chauffage
- Produits de la ferme
- Ravalement de façade
- Service Funéraire
- Travaux acrobatiques
- Régie municipale
- Rénovation
- Restaurants
- Tailleur de pierre
- Transport routier
- Taxis

Janvier 2010

Bulletin Municipal

Comment utiliser ce numéro...

Vous trouverez au milieu de ce bulletin, une double page à détacher. Pour cela, enlever définitivement l'agrafe centrale (elle ne sert qu'au maintien de cette double page)



Vous obtiendrez d'un côté, un calendrier, où figurent tous les événements programmés de l'année 2010, et de l'autre côté, toute une liste d'informations utiles sur la commune (horaires, numéros de téléphones, tarifs...)

A retenir...

Votre agence postale communale — régie municipale modifie ses horaires en agrandissant ses plages d'ouverture :

| | |
|----------|---------------|
| Mardi | 8h30 à 12h00 |
| Jeudi | 8h30 à 12h00 |
| Vendredi | 13h00 à 18h00 |
| Samedi | 9h00 à 12h00 |

De plus vous pouvez désormais régler vos factures d'eau, de cantine, de location... par **Carte Bancaire**



La mairie modifie également ses horaires :

| | |
|----------|---------------|
| Lundi | 8h45 à 11h45 |
| Mardi | 16h00 à 18h30 |
| Jeudi | 8h45 à 11h45 |
| Vendredi | 16h00 à 18h30 |

La bibliothèque modifie ses horaires :

| | |
|----------|---------------|
| Mercredi | 16h30 à 18h30 |
| Vendredi | 16h00 à 18h00 |

N°3 - janvier 2010

**Bulletin municipal
de Prunay-le-Gillon**

Journal gratuit
Ne peut être vendu
Tout type de reproduction
est totalement interdit

Mairie de Prunay-le-Gillon
18 rue de la mairie
28360 Prunay-le-Gillon
02 37 25 72 24
mairie@prunay-le-gillon.fr

Comité de rédaction

Émilie Bouchereau, Jean Luc
Chevrier, Chantal Launay,
Carine Vanneau

Nathalie Besnard, Sylvie Bezan-
nier, Laurent Dumont,
Jackie Ferré, Nicolas Vanneau

Conception et réalisation

Nicolas Vanneau

Illustrations

© photographies de la mairie de
Prunay-le-Gillon
© fotolia.com
© microsoft
© Insee
© Eritice © Promethean
© Classe Mobile HP

Imprimeur

Imprimerie CHAUXEAU
2 rue du 19 mars 1962
28630 LE COUDRAY

600 exemplaires



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

« **Qu'elles passent vite ces années...** »

Mais voilà, « Dame Nature » nous a rappelé nos débordements, nos différences cumulées, le fait que nous, pays industrialisés, nous n'étions pas seuls, et que cette petite planète nous devons la sauver (et non plus la protéger) rapidement et collégalement.

2010 devrait donc ouvrir l'ère de l'écologie solidaire, raisonnée, durable, à moins que tout cela ne soit encore qu'une mode, un opportunisme politique parmi tant d'autres et donc à terme un désastre inévitable...

2009 a été pour votre équipe municipale une année lourde de travail. Bien qu'aujourd'hui je m'interroge si chacun(e) mesure le travail que nous fournissons au quotidien ?

2009 a été l'année des interrogations et des fortes inquiétudes, crise financière, chômage en masse, suppression de la taxe professionnelle... C'est dans ce contexte que nous avons eu (et devrons) évoluer... Pas simple, donc d'imaginer, d'évaluer, de programmer solidement des projets dans un environnement économique si dégradé.

2010 sera donc pour notre commune et comme toutes les autres, une année décisive. Mais Prunay a ses forces, ses imaginations, ses créations, « précieux bijoux » qui font toujours « la différence ». Attractivité commerciale de proximité, de services, artisanale, associative, environnementale de qualité, voilà les raisons d'espérer.

Vous l'aurez compris l'attractivité et le dynamisme de Prunay ne s'arrêteront pas en 2010. Nous poursuivrons notre volonté de faire de Prunay un village tourné vers l'avenir, facile à vivre et volontairement solidaire ! Nous resterons fidèles à l'adage selon lequel « **Là où il y a une volonté, il y a un chemin** ». La volonté politique sera au rendez-vous en 2010 et pour toute la durée du mandat. Nous tracerons donc ensemble le chemin de l'avenir de Prunay.

En attendant, permettez-moi au nom de l'équipe municipale de souhaiter à chacune et à chacun, tous nos vœux pour l'année qui s'ouvre.

"Que serait la vie sans l'espérance !"

Friedrich Hölderlin

Sommaire

| | |
|------------------------------|---------|
| PERSONNEL COMMUNAL | page 4 |
| RÉALISATIONS 2009 | page 6 |
| LOTISSEMENT | page 8 |
| ASSAINISSEMENT non collectif | page 9 |
| RN 154 | page 10 |
| REUNIONS DE QUARTIER | page 11 |
| BUDGET | page 12 |
| RETROSPECTIVE 2009 | page 14 |
| ASSOCIATIONS | page 20 |
| NOUVEL ARTISAN | page 21 |
| ETAT CIVIL 2009 | page 22 |
| CENTRE AÉRÉ | page 23 |
| RECENSEMENT | page 25 |
| EGLISE | page 26 |
| EVENEMENT : 14 JUILLET | page 30 |
| FOOTBALL | page 31 |

PERSONNEL COMMUNAL

Personnel administratif, une aide nécessaire

Dans l'ombre ou peu connu, il est temps de vous présenter le personnel administratif ainsi que ses missions

Leurs Missions :

50 ans, mariée, 1 enfant

Secrétaire de mairie à Prunay-le-Gillon depuis le 5 mars 1983.

Missions :
Accueil au public, Etat civil, Comptabilité, aide à l'élaboration du budget, en charge des mandats, des titres et des traitements.

Ses passions :
la cuisine, la natation, les exercices de logique.

Viviane HUGUET



Virginie CARTON



41 ans, mariée, 2 enfants

Adjoint administratif à la mairie de Prunay depuis le 01 septembre 2008

Missions :
Gestion de l'agence postale et régie municipale, secrétariat du Maire, facturation et encaissement (régisseur des recettes eau, cantine, garderie, salle communale...), compte rendu du conseil municipal

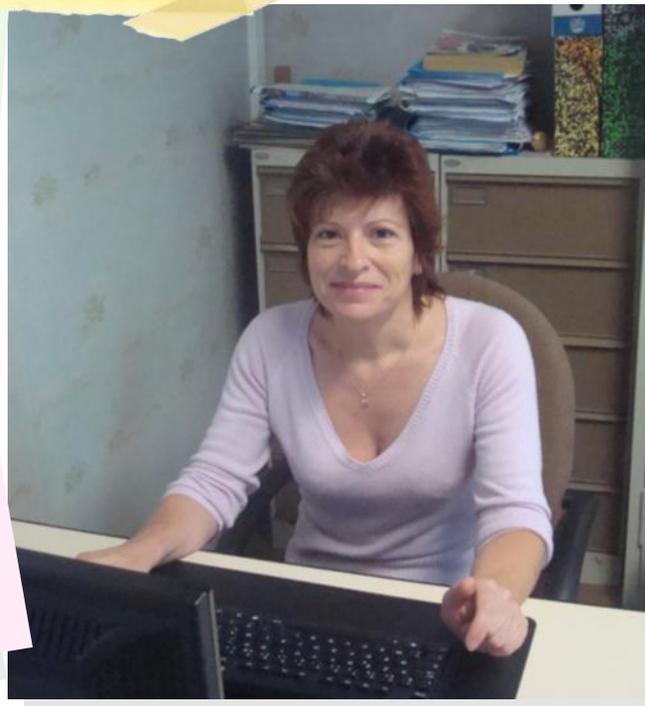
Ses passions : la cuisine, la marche à pied et la décoration.

Bernadette THEPAULT

52 ans, mariée, 1 enfant
 Employée administrative
 à la mairie depuis le 1^{er} septembre 2009

Missions :
 gestion des courriers, archivage, classe-
 ments, accueil téléphonique, urbanisme, se-
 crétariat annexe du Maire, secrétaire des
 élus, inscription scolaire

Ses passions :
 la généalogie, le bricolage, la décoration et
 la marche à pied.



Pour les nouvelles inscriptions scolaires

Présentez-vous à la mairie avec

- *Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.*
- *Un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité...)*
- *Un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires*
- *Un certificat de radiation de l'école précédente (s'il y a lieu).*

Un certificat d'inscription vous sera alors délivré, vous permettant ensuite d'enregistrer votre enfant auprès de la directrice de l'école

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 37 25 72 24 ou par mail à mairie@prunay-le-gillon.fr. Des séances d'inscriptions pour la rentrée de septembre prochain auront lieu au mois de mars 2010.

PRINCIPALES REALISATIONS de 2009

École Primaire

- Installation d'une alarme (vidéo surveillance)
- Installation du câblage du réseau informatique dans les écoles
- Installation du Tableau Blanc Interactif
- Installation de la classe mobile (9 ordinateurs portables)
- Réalisation de supports de panneaux d'affichage aux grilles de l'école (et à la Mairie). 3 panneaux sont désormais dédiés à la commune, à l'école et aux associations (bibliothèque, APE..)
- Installation de boîtes aux lettres
- Installation d'un local entretien



- Divers travaux à l'école dont remise en état du bloc sécurité, changement des regards des eaux pluviales (sécurisation), installation d'un « parking vélos », achat de nouveaux téléphones...



École Maternelle



- Réalisation d'un chariot pour le transport et le rangement des lits. Le dortoir de l'école maternelle étant trop petit pour accueillir l'ensemble des élèves de petite section, la salle du conseil est mise à disposition tous les jours comme dortoir. Ce chariot permet le déplacement rapide de l'ensemble des lits pour utiliser cette salle, en salle de réunion.

Mairie

- Réfection du portail de la Mairie : réparation et peinture
- Installation de panneaux d'affichage extérieur
- Installation d'éclairage au 1^{er} étage mairie
- Installation d'un espace détente à la Mairie pour le personnel communal



Salle polyvalente

- Rénovation du mur derrière l'église (petit square au fond du parking)
- Suppression des plaques le long de la salle polyvalente
- Mise en place d'un accès handicapés sur le côté
- Déplacement de la réserve de gaz
- Réaménagement de la cuisine (accessibilité lave vaisselle cantine et chauffe-plats)



avant



après



avant



après

Assainissement - Voirie



- Nettoyage des caniveaux à Gérainville
- Installation de barrières de sécurité pour l'arrêt de bus aux Vaux
- Remplacement du réseau d'alimentation en eau potable de Gérainville dans le cadre de RN 154 2X2 voies
- Installation de prises supplémentaires pour les éclairages de Noël (notamment pour Gérainville)
- Installation de pierres, de poteaux bois, de buttes de terre dans le lotissement afin d'éviter le stationnement sauvage et limiter les dégradations des espaces verts.
- Suppression des haies dites « invisibles »
- Changement d'une pompe à la station d'épuration

Divers

- Installation de jardinières sur le mur du cimetière
- Installation d'un banc au cimetière (intra muros)
- Mise en place d'une buanderie communale et d'une salle de repassage dans les bâtiments de l'école (logement de fonction) : entretien des tenues de fonction des employés communaux, des lingettes de nettoyage
- Installation d'une alarme à l'agence postale et régie municipale (vidéo surveillance)
- Renforcement des accès à l'agence postale
- Pelouse en cours de réfection au stade
- Neutralisation des installations électriques au stade
- Acquisition de registres de sécurité par site



Terrain de sport en réfection

LOTISSEMENT

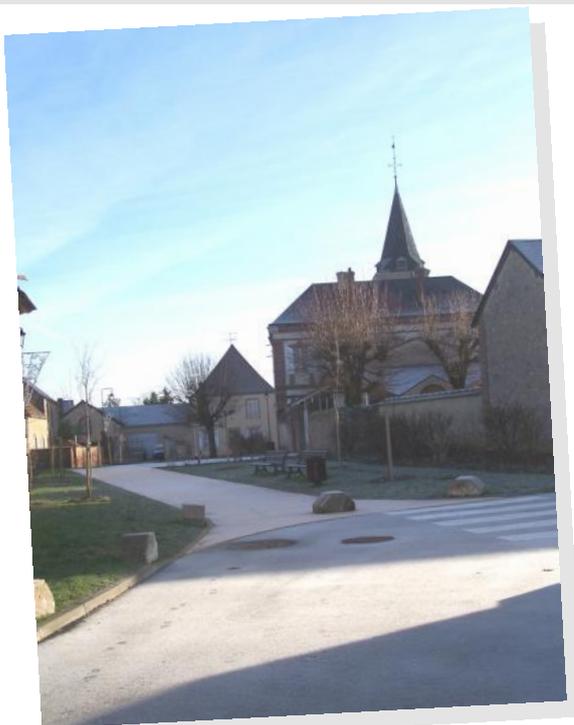


Le 24 juillet dernier,

la commune de Prunay a réceptionné les travaux du lotissement (plus de 800 000 euros pour la commune). Soit 15 mois après le renouvellement de la Municipalité. Véritable « exploit » au regard de la situation dans laquelle se trouvait le dossier...

Un grand coup de chapeau à Monsieur Barde (adjoint chargé des travaux) qui a œuvré chaque jour pour qu'aboutisse ce dossier.

Vous l'avez sûrement remarqué le nouveau lotissement a accueilli ses premiers résidents.



62 nouveaux habitants ont donc rejoint notre communauté (28 adultes et 34 enfants). Ils ont été retenus suite à une commission d'attribution qui a eu lieu le 28 août dernier en présence du Maire de la Commune.

La commune de Prunay-le-Gillon souhaite donc à nouveau la bienvenue à ces nouveaux habitants et formule le vœu d'une bonne intégration.



ASSAINISSEMENT non collectif

L'assainissement collectif du bourg touche bientôt à sa fin avec la réalisation de la 3ème et dernière tranche. Afin de répondre aux exigences gouvernementales, chaque habitation non reliée au système collectif doit être dotée d'un système de traitement des eaux usées domestiques. Pour la commune de Prunay-le-Gillon, ce sont ses 6 hameaux qui sont concernés. Afin d'aider au mieux les habitants concernés, un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été mis en place. Cette compétence transférée appartient aujourd'hui à notre communauté de commune : l'Orée de Chartres.

Ce service doit remplir 3 missions :

Pour les installations existantes :

- le contrôle périodique du bon fonctionnement
- la vérification de l'entretien

Pour les installations nouvelles :

- l'étude du projet : de la conception et l'implantation à sa réalisation (suivi et contrôle)



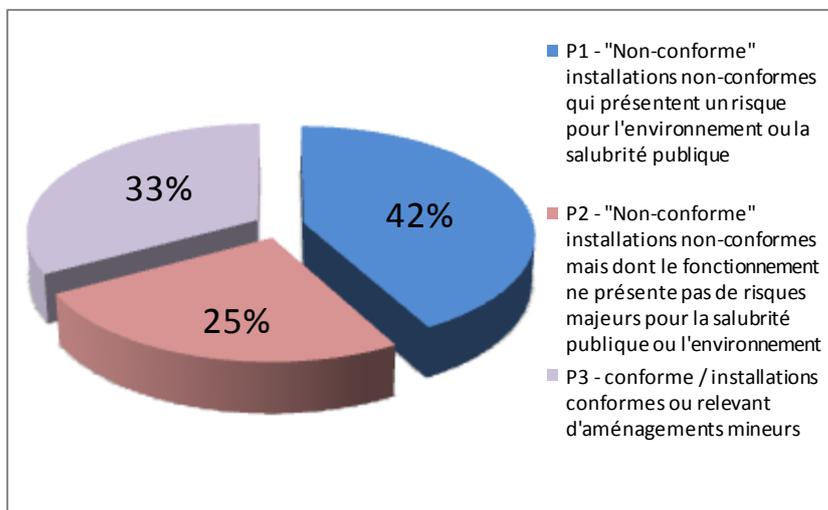
Début septembre, la commune de Prunay-le-Gillon a reçu de l'Orée de Chartres «la synthèse de l'étude diagnostic des installations non collectives». Ce diagnostic a été réalisé du 03 février 2009 au 06 mai 2009. Cette synthèse constitue donc un «état des lieux» de l'existant à un instant «T».

Ces diagnostics permettront au SPANC

- d'appréhender les problèmes liés à l'évacuation et au traitement des eaux usées,
- de préserver les ressources en eau potable, en veillant à leur protection contre les pollutions
- de préserver le milieu naturel

152 installations ont été recensées pour Prunay-le-Gillon, :
144 dossiers ont été traités - 8 «restent à visiter».

Conclusion du diagnostic



Au final, 67% des installations sont «non-conformes». Parmi elles, 42 % nécessitent des interventions urgentes (7% ne possèdent pas d'un dispositif d'assainissement). 33% sont conformes.

Un état des lieux qui aboutit à une estimation en volume des coûts de réhabilitation d'un montant de 445 000 € HT pour les dossiers étudiés.

Un débat communautaire (avec l'Orée de Chartres) est ouvert sur la prise en charge de ces dépenses...

N 154

Enfin ! Du projet à la réalité...

Depuis le 7 septembre, tractopelles, bulldozers, engins en tout genre, creusent, transportent des milliers de m³ de terre.

Attendu depuis plus de trente ans, c'est grâce aux volontés de l'État (préfet de région et préfet d'Eure-et-Loir), de vos élus, et du plan de relance que le projet a pu naître, en quelques mois...

Sujet de débats locaux, longtemps attendus, au point d'appeler ce dossier le « serpent de mer », la 2X2 est enfin une réalité pour une longueur de 8Km4, conformément au projet déclaré d'utilité publique le 22 février 2006.

Le 18 septembre dernier en présence de Monsieur Espinasse secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur Montgolfier Président du Conseil Général et Sénateur, Madame Fromont Conseillère générale du Canton, Monsieur Claude Gallet maire d'Allonnes une conférence de presse sur le terrain était organisée.



Pour votre Municipalité une première étape est franchie et pas des moindres après des années d'immobilité et de contentieux.

Le 23 septembre 2009, le conseil municipal a voté à l'unanimité contre le projet de concession autoroutière de ce futur axe routier. Lors du conseil il a été rappelé qu'il serait « dramatique » de revenir en arrière en « fermant aux locaux » un axe prochainement sécurisé.

Raison de plus pour que vos élus se battent dès maintenant pour un aménagement sécurisé au carrefour des Vaux.

RÉUNIONS

Quand les débats s'invitent, la démocratie s'installe

DE QUARTIER

Le maire et toute son équipe municipale s'étaient engagés à « rencontrer régulièrement les habitants de la commune par quartier », une première communale en terme de démocratie participative. Exercice épuisant, parfois ingrat ou déroutant, avec des questions « à bâtons rompus », durant pour certaines réunions près de 5 heures...

Le 19 décembre, s'est achevée la dernière consultation, au terme de 7 réunions regroupant plus de 120 participants. Dans un climat respectueux, mais souvent à la limite de l'intérêt individuel, votre Maire s'est évertué à répondre sans ambiguïté à toutes les questions. « L'objectif étant d'être à l'écoute de tous, mais en aucun cas de se substituer à la souveraineté du Conseil Municipal démocratiquement élu et en charge des affaires communales au quotidien ».

Que ressort-il de ces réunions ? Voici quelques sujets évoqués lors de ces réunions :

- La vitesse excessive des véhicules
- Passage important de camions (jour et nuit)
- L'absence d'entretien des arbres et haies privés débordant sur les domaines publics
- Une mauvaise gestion des déchets (manque de containers, absence de collecte des objets encombrants et déchets verts sur la commune)
- Absence d'information
- Dégradation des routes et absence d'entretien des routes et trottoirs (caniveaux)
- Manque d'animation communale
- Absence de sanction aux contrevenants (vitesse, stationnement, dépôt illicite d'ordure, dégradation des espaces publics...)
- « Rien pour les jeunes » / « Rien pour les vieux »
- Manque d'illuminations de Noël (« notamment dans ma rue »)
- Que font les employés communaux ?
- Améliorer l'accueil de la Mairie
- Médiocrité de l'éclairage public
- Eclairage public, pourquoi tarde-t-on à réparer les lampadaires ?
- Eclairage nocturne : Il faut les maintenir (sécurité) / Il faut les éteindre (respect de l'environnement)
- Traitements agricoles à proximité des habitations.
- Les hameaux sont moins bien servis que le bourg.
- Inondation de certaines routes, que fait la commune ?
- A quoi sert la communauté de commune ?
-

Bien entendu chacune de ces thématiques a fait l'objet d'une réponse lors des réunions. Nous reviendrons régulièrement sur les sujets évoqués dans le cadre des bulletins municipaux, ou pour certains sujets par la réalisation concrète d'opérations.

Pour votre information les prochaines réunions auront lieu en 2011 et 2013.

Enfin, il est à noter que 12 personnes à l'issue de ces réunions ont précisé que ces dernières étaient pertinentes.

BUDGET



Il nous apparaît important de vous présenter la ventilation de notre budget d'une façon simple et abordable par tous.

Voici donc la répartition d'une dépense de 100 € pour le budget de fonctionnement de notre commune (hors budget de l'eau - déterminé par rapport au budget administratif 2008)



37 €

Pour les dépenses de personnel :

12 personnes travaillent actuellement pour la commune



44 €

Pour les charges :

Électricité, chauffage, affranchissement, entretien, maintenance, réparation, cantine, carburant, frais de justice ...



15 €

Pour les participations obligatoires :

Service incendie, subventions, indemnités élus...



4 €

Pour les charges financières :

Intérêts des emprunts...

MODIFICATIONS de RUES

Suite à la construction de nouvelles maisons dans la rue du château d'eau, un problème est apparu concernant la numérotation de cette rue. En effet, la numérotation précédente n'avait pas prévue l'implantation de nouvelles maisons et empêchait donc une suite logique des numéros. Pour remédier à ce problème et pour éviter de renuméroter toute la rue, le conseil municipal a pris 2 décisions :

- Une petite partie de la rue du château d'eau a été renommée en « rue des jardins »
Il s'agit de la portion de rue entre la rue du Docteur Constant et le chemin de la vallée
- Une renumérotation partielle de la rue du château d'eau a été réalisée. Celle-ci ne modifiera qu'un seul numéro déjà existant et permettra d'ajouter les nouveaux numéros



PRUNAY SOUS LA NEIGE

En cette période hivernale, Prunay-le-Gillon n'a pas été épargnée par la météorologie peu clémente et s'est retrouvée pendant quelques jours sous la neige. La commune a réagi dès les premières neiges en dégageant rapidement les axes principaux grâce au salage et au passage d'un tracteur équipé d'un lame. La commune tient à remercier tout particulièrement messieurs Besnard Jérémy et Clouet Hervé pour ce travail.



RETROSPECTIVE 2009

Quelques événements parmi d'autres ...



Fête du 14 juillet
Les coulisses du repas



Passage du cirque
7 septembre 2009



Concert de musique médiévale
26 septembre 2009



Fête de la Saint Denis - Bric à Brac
4 octobre 2009



Concert de percussions
9 octobre 2009



Loto des Familles Rurales
10 octobre 2009

Nos artisans, Commerçants et Services

SANTÉ

DENTISTE

LANTY MOULY Chantal
27 rue de la mairie. 02 37 25 20 84

INFIRMIÈRE

FERRÉ Sonia
28 rue de la mairie. 02 37 25 94 69

KINÉSITHÉRAPEUTES

MORCHOISNE Guillaume - PERRINE Valérie
14 rue de la mairie. 02 37 25 93 74

MATÉRIEL MÉDICAL

SARL LUNEAU - Frainville
1 avenue Malaguet . 02 37 25 25 25

MÉDECIN

LANTY Marc
27 rue de la mairie. 02 37 25 72 28

PÉDICURE-PODOLOGUE

RAGOT Guillaume
28 rue de la mairie. 06 81 52 26 51

PHARMACIE

50 rue de la mairie. 02 37 25 72 58

ALIMENTATION

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

BIGOT Michel
31 bis rue de la mairie. 02 37 25 95 59

BOULANGERIE-PÂTISSERIE

LESAGE Sébastien
11 Grande Rue. 02 37 25 72 20

ÉPICERIE, TABAC, PRESSE, LOTO

BARDE Béatrice
12 place du 14 juillet. 02 37 25 72 15

PRODUITS DE LA FERME

La ferme de Malaguet
35 rue de la mairie. 02 37 25 72 30
www.ferme-malaguet.com

HÉBERGEMENT - RESTAURATION

HÔTEL - RESTAURANT

LA GERBE D'OR - Frainville
10 rue du pavillon. 02 37 25 72 38

RESTAURANT - BAR

YANN DANSE - Boinville-au-chemin
25 rue Eugène Cellot . 02 37 25 72 14

BAR

L'HYDROMEL
place du 14 juillet. 02 37 25 72 15

AGRICULTURE

SCAEL

14 rue de la poste. 02 37 25 72 31

DÉCORATION

LA P'TITE BOUTIQUE

10 place du 14 juillet. 02 37 25 20 12

MISE EN VALEUR

9 rue de la poste. 02 37 25 99 19
06 63 82 17 53 www.miseenvaleur.com

COIFFURE

KARINE/COIFF

7 place du 14 juillet. 02 37 25 70 34

TRANSPORT

TAXI PATRICK

27 rue de l'égalité. 02 37 25 77 19 / 06 71 40 65 05

TAXI 1000

2 rue du pavillon. 06 84 88 44 06

TRANSPORTS MILLOCHAU

Rue nouvelle

MÉCANIQUE

GARAGE AUTO LEQUIVARD Benoît - Frainville
1 route départementale n°136. 02 37 25 71 25

BÂTIMENT

MAÇONNERIE

BARBE (SARL)
18 rue du château d'eau.
02 37 25 92 36 et 02 37 25 92 36 (atelier)
barbe-maconnerie.fr

MENUISERIE

DANSE Romain
35 Grande rue. 02 37 25 22 10 - 0675 691 690

PERTHUIS Georges

31 Grande rue. 02 37 25 73 57

PEINTURE

TECHNIC PEINTURE 28 - Frainville

38 rue de Voves. 02 37 25 79 33 / 02 37 25 70 79

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

Chauffage LUCAS - Frainville

13 rue de la cigogne. 02 37 25 92 79

RAVALEMENT DE FAÇADE & TRAVAUX ACROBATIQUES

NECTOUX Nicolas - Boinville au chemin

6 rue Eugène Cellot. 06 80 58 53 27

RÉNOVATION

DOMORENOVE - Crossay

4 rue Vignuré. 02 37 25 21 47

PAYSAGISTE

CLOUET Hervé - Crossay

1 rue vignuré. 02 37 25 73 70

HORLOGERIE

ATELIER-RESTAURATION - Frainville

24 rue de Voves. 02 37 25 20 60

| JUILLET | |
|--|--|
| 1 J Thierry | |
| 2 V Martinien | |
| 3 S Thomas | |
| 4 D Florent | |
| 5 L début du centre aéré | |
| 6 M Mariette | |
| 7 M Raoul | |
| 8 J Thibault | |
| 9 V | |
| 10 S Course à Pied | |
| 11 D | |
| 12 L Olivier | |
| Fête du 14 juillet : Repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal | |
| 14 M Fête Nationale | |
| 15 J Donald | |
| 16 V ND Mt Carmel | |
| 17 S Charlotte | |
| 18 D Frédéric | |
| 19 L Arsène | |
| 20 M Marina | |
| 21 M Victor | |
| 22 J Marie-Mad. | |
| 23 V Brigitte | |
| 24 S Christine | |
| 25 D Jacques | |
| 26 L Anne | |
| 27 M Nathalie | |
| 28 M Samson | |
| 29 J Marthe | |
| 30 V Fin du centre aéré | |
| 31 S Ignace de L. | |

| AOÛT | |
|---------------------|--|
| 1 D Alphonse | |
| 2 L Julien Eym. | |
| 3 M Lydie | |
| 4 M J.-M. Vianney | |
| 5 J Abel | |
| 6 V Transfiguration | |
| 7 S Gaétan | |
| 8 D Dominique | |
| 9 L Amour | |
| 10 M Laurent | |
| 11 M Claire | |
| 12 J Clarisse | |
| 13 V Hippolyte | |
| 14 S Evrard | |
| 15 D Assomption | |
| 16 L Armel | |
| 17 M Hyacinthe | |
| 18 M Hélène | |
| 19 J Jean-Eudes | |
| 20 V Bernard | |
| 21 S Christophe | |
| 22 D Fabrice | |
| 23 L Rose de Lima | |
| 24 M Barthélémy | |
| 25 M Louis | |
| 26 J Natacha | |
| 27 V Monique | |
| 28 S Augustin | |
| 29 D Sabine | |
| 30 L Fiacre | |
| 31 M Aristide | |

| SEPTEMBRE | |
|--|--|
| 1 M Gilles | |
| 2 J Ingrid | |
| 3 V Grégoire | |
| 4 S Rosalie | |
| 5 D Raïssa | |
| 6 L Bertrand | |
| 7 M Reine | |
| 8 M Nativité | |
| 9 J Alain | |
| 10 V Inès | |
| 11 S Adelphe | |
| 12 D Apollinaire | |
| 13 L Aimé | |
| 14 M La Croix | |
| 15 M Roland | |
| 16 J Edith | |
| 17 V Renaud | |
| 18 S Nadège | |
| 19 D Emilie | |
| 20 L Davy | |
| 21 M Matthieu | |
| 22 M Maurice | |
| 23 J Automme | |
| 24 V Thécle | |
| Concert - Asso. Sauvétage de l'église | |
| 25 S | |
| 26 D Côte, Damien | |
| 27 L Vincent de P. | |
| 28 M Venceslas | |
| 29 M Michel | |
| 30 J Jérôme | |

| OCTOBRE | |
|------------------------------------|--|
| 1 V Thér. de l'E. | |
| 2 S Léger | |
| 3 D Bric à brac - APE | |
| 4 L Fr. d'Assise | |
| 5 M AG - anciens élèves | |
| 6 M Bruno | |
| 7 J Serge | |
| 8 V Pélagie | |
| 9 S Loto - Familles Rurales | |
| 10 D Ghislain | |
| 11 L Firmin | |
| 12 M Wilfried | |
| 13 M Gérard | |
| 14 J Juste | |
| 15 V Thér. d'Avila | |
| 16 S Edwige | |
| 17 D Baudouin | |
| 18 L Luc | |
| 19 M René | |
| 20 M Adeline | |
| 21 J Céline | |
| 22 V Elodie | |
| 23 S Jean de C. | |
| 24 D Florentin | |
| 25 L Crépin | |
| 26 M Dimitri | |
| 27 M Emeline | |
| 28 J Jude | |
| 29 V Narcisse | |
| 30 S Bienvenu | |
| 31 D Quentin | |

| NOVEMBRE | |
|-------------------------------------|--|
| 1 L Toussaint | |
| 2 M Défunts | |
| 3 M Hubert | |
| 4 J Charles | |
| 5 V Sylvie | |
| 6 S Bertille | |
| 7 D Carine | |
| 8 L Geoffroy | |
| 9 M Théodore | |
| 10 M Léon | |
| 11 J Armist. 1918 | |
| 12 V Christian | |
| 13 S Brice | |
| 14 D Thé dansant - FNACA | |
| 15 L Albert | |
| 16 M AG - Gymnastique Prunay | |
| 17 M Elisabeth | |
| 18 J Aude | |
| 19 V Tanguy | |
| 20 S Edmond | |
| 21 D Prés. de Mai | |
| 22 L Cécile | |
| 23 M Clément | |
| 24 M Flora | |
| 25 J Catherine | |
| 26 V Delphine | |
| 27 S Sainte Barbe - pompiers | |
| 28 D Jacq. de la M. | |
| 29 L Saturnin | |
| 30 M André | |

| DÉCEMBRE | |
|--|--|
| 1 M Florence | |
| 2 J Viviane | |
| 3 V Fr.-Xavier | |
| 4 S Barbara | |
| 5 D Gérard | |
| 6 L Nicolas | |
| 7 M Ambroise | |
| 8 M Im. Concept. | |
| 9 J Pierre Fourier | |
| 10 V Romaric | |
| 11 S Daniel | |
| 12 D Jean. F. de C. | |
| 13 L Lucie | |
| 14 M Odile | |
| 15 M Ninon | |
| 16 J Alice | |
| 17 V Soirée contes - APE, FR, ... | |
| 18 S Gatien | |
| 19 D Urbain | |
| 20 L Théophile | |
| 21 M Hiver | |
| 22 M Fr.-Xavière | |
| 23 J Armand | |
| 24 V Adèle | |
| 25 S Noël | |
| 26 D Étienne | |
| 27 L Jean | |
| 28 M Innocents | |
| 29 M David | |
| 30 J Roger | |
| 31 V Sylvestre | |

La municipalité é vous présente ses meilleurs vœux

| | |
|--------|---|
| Zone A | Caen, Camport, Farnet, Garchebé, Lion, Montgarnier, Nancy |
| Zone B | Metz, Nannes, Rennes, Toulouse |
| Zone B | Nivernais, Amiens, Beaumont, Dru, Lille, Longny, Metz, Orléans, Paris, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg |
| Zone C | Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles |

2



1



| JANVIER | |
|---------|-----------------------------|
| 1 V | Jour de l'an |
| 2 S | Basile |
| 3 D | Geneviève |
| 4 L | Odilon |
| 5 M | Edouard |
| 6 M | Mélaïne |
| 7 J | Galette Républicaine |
| 8 V | Lucien |
| 9 S | Alix |
| 10 D | Guillaume |
| 11 L | Pauline |
| 12 M | Tatiana |
| 13 M | Yvette |
| 14 J | Nina |
| 15 V | Rémi |
| 16 S | AG - Anciens Combattants |
| 17 D | Roseline |
| 18 L | Prisca |
| 19 M | Marius |
| 20 M | Sébastien |
| 21 J | Agnès |
| 22 V | Vœux de la municipalité |
| 23 S | Barnard |
| 24 D | Fr. de Sales |
| 25 L | Conv. S. Paul |
| 26 M | Paule |
| 27 M | Angèle |
| 28 J | Th. d'Acquin |
| 29 V | Gildas |
| 30 S | AG - AURRAP |
| 31 D | Loto des pompiers |

| FÉVRIER | |
|---------|---------------------------------|
| 1 L | Ella |
| 2 M | Présentation |
| 3 M | Blaise |
| 4 J | Véronique |
| 5 V | AG - Association de l'église |
| 6 S | Gaston |
| 7 D | Eugénie |
| 8 L | Jacqueline |
| 9 M | Apolline |
| 10 M | Arnaud |
| 11 J | ND de Lourdes |
| 12 V | Félix |
| 13 S | Béatrice |
| 14 D | Valentin |
| 15 L | Centre aéré |
| 16 M | Familles Rurales |
| 17 M | Familles Rurales |
| 18 J | Rurales |
| 19 V | Rurales |
| 20 S | Couscous - Ass. de l'église |
| 21 D | Damien |
| 22 L | Isabelle |
| 23 M | Lazare |
| 24 M | Modeste |
| 25 J | Roméo |
| 26 V | Nestor |
| 27 S | Honorine |
| 28 D | Déjeuner dansant - FNACA |

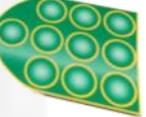
| MARS | |
|------|----------------------------|
| 1 L | Aubin |
| 2 M | Ch. le Bon |
| 3 M | Guénolé |
| 4 J | Casimir |
| 5 V | Olive |
| 6 S | Colette |
| 7 D | Félicité |
| 8 L | Jean de Dieu |
| 9 M | Françoise |
| 10 M | Vivien |
| 11 J | Rosine |
| 12 V | Théâtre |
| 13 S | AG - Familles Rurales |
| 14 D | Théâtre |
| 15 L | Louise |
| 16 M | Bénédict |
| 17 M | Patrice |
| 18 J | Cyrille |
| 19 V | Théâtre |
| 20 S | Théâtre |
| 21 D | Commémoration FNACA |
| 22 L | Léa |
| 23 M | Victorien |
| 24 M | Catherine |
| 25 J | Annonciation |
| 26 V | Larissa |
| 27 S | Loto - Familles Rurales |
| 28 D | Foire aux livres - APE |
| 29 L | Gwladys |
| 30 M | Amédée |
| 31 M | Benjamin |

| AVRIL | |
|-------|--------------------------|
| 1 J | Hugues |
| 2 V | Sandrine |
| 3 S | Richard |
| 4 D | Pâques |
| 5 L | L. de Pâques |
| 6 M | Marcellin |
| 7 M | J.-B. de la S. |
| 8 J | Julie |
| 9 V | Gautier |
| 10 S | Fulbert |
| 11 D | Stanislas |
| 12 L | Centre aéré |
| 13 M | Familles Rurales |
| 14 M | Familles Rurales |
| 15 J | Rurales |
| 16 V | Rurales |
| 17 S | Choucroute - pompiers |
| 18 D | Parfait |
| 19 L | Emma |
| 20 M | Odette |
| 21 M | Anselme |
| 22 J | Alexandre |
| 23 V | Georges |
| 24 S | Repas des aînés |
| 25 D | Marc |
| 26 L | Alida |
| 27 M | Zita |
| 28 M | Valérie |
| 29 J | Cath. de St. |
| 30 V | Robert |

| MAI | |
|------|--|
| 1 S | Fête du travail |
| 2 D | Boris |
| 3 L | Phil., Jacq. |
| 4 M | Sylvain |
| 5 M | Judith |
| 6 J | Prudence |
| 7 V | Gisèle |
| 8 S | Commémoration 8 mai 1945 |
| 9 D | Paçôme |
| 10 L | Solange |
| 11 M | Estelle |
| 12 M | Achille |
| 13 J | Ascension |
| 14 V | Mathias |
| 15 S | Denise |
| 16 D | Honoré |
| 17 L | Pascal |
| 18 M | Eric |
| 19 M | Yves |
| 20 J | Bernardin |
| 21 V | Constantin |
| 22 S | Emile |
| 23 D | Fête de Pentecôte Boinville au chemin |
| 24 L | Donatien |
| 25 M | Sophie |
| 26 M | Bérenger |
| 27 J | Augustin |
| 28 V | Fête de la Famille |
| 29 S | Aymar |
| 30 D | Ferdinand |
| 31 L | Visitation |

| JUIN | |
|------|---------------|
| 1 M | Justin |
| 2 M | AG - Football |
| 3 J | Kévin |
| 4 V | Clotilde |
| 5 S | Igor |
| 6 D | Norbert |
| 7 L | Gilbert |
| 8 M | AG - Théâtre |
| 9 M | Diane |
| 10 J | Landry |
| 11 V | Barnabé |
| 12 S | Guy |
| 13 D | Antoine de P. |
| 14 L | Elisée |
| 15 M | Germaine |
| 16 M | J.-F. Régis |
| 17 J | Hervé |
| 18 V | Léonce |
| 19 S | Romuald |
| 20 D | Silvère |
| 21 L | Été |
| 22 M | Alban |
| 23 M | Audrey |
| 24 J | Jean-Baptiste |
| 25 V | Prosper |
| 26 S | Anthelme |
| 27 D | Fernand |
| 28 L | Irénée |
| 29 M | Pierre, Paul |
| 30 M | Martial |

Punggy-Fe-Gilbon



Infos pratiques

ADMINISTRATIONS

DÉCHETTERIE

Mairie

18 rue de la Mairie
02 37 25 72 24
mairie@prunay-le-gillon.fr
Jours et heures d'ouverture
Lundi 8h45 à 11h45
Mardi 16h00 à 18h30
Jeudi 8h45 à 11h45
Vendredi 16h00 à 18h30

Agence Postale Communale

Régie Municipale
4 rue de la poste
02 37 25 72 00
Jours et heures d'ouverture
Mardi 8h30 à 12h00
Jeudi 8h30 à 12h00
Vendredi 13h00 à 18h00
Samedi 9h00 à 12h00

École maternelle / primaire

27 grande rue
02 37 25 70 27

École maternelle / Garderie

18 rue de la Mairie
02 37 25 93 63

Bibliothèque municipale

27 grande rue
Mercredi 16h30 à 18h30
Vendredi 16h00 à 18h00

Déchetterie du SIRTOM : Le Bois de Mivoye - Dammarie / 02 37 26 24 90

Jours et heures d'ouverture

Du 01.11 au 28.02

Lundi
Vendredi 9h30 à 12h30 - 13h30 à 17h30
Samedi
Mercredi 13h30 à 17h30
Du 01.03 au 31.10
Lundi 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30
Mercredi 13h30 à 18h30
Vendredi 9h00 à 12h00 - 13h30 à 18h30
Samedi 9h00 à 12h00 - 13h30 à 18h30

TARIFS COMMUNAUX

| SALLES COMMUNALES | Prix 2010 TTC | Prix Caution | ACOMPTE |
|---|---------------|--------------|----------|
| SALLE POLYVALENTE (291 personnes maxi) | | | |
| FORFAIT WEEK END (salle, tables, chaises, cuisine, vaisselle) | | | |
| RESIDENTS | 450.00 € | 360.00 € | 90.00 € |
| NON RESIDENTS | 900.00 € | 720.00 € | 180.00 € |
| JOURNEE (2 mois avant la date de réservation) et / ou JOURNEE SUPPLEMENTAIRE | | | |
| RESIDENTS | 130.00 € | 0.00 € | |
| NON RESIDENTS | 260.00 € | 0.00 € | |
| FORFAIT CHAUFFAGE OBLIGATOIRE (01/10 au 31/03) | | | |
| RESIDENTS / NON RESIDENTS | 50.00 € | | |

| CANTINE | Prix 2010 - TTC |
|----------------------------|------------------------|
| REPAS ENFANT | 3.10 € |
| ENSEIGNANT, EXTERNE | 5.00 € |
| PERSONNEL COMMUNAL | 3.10 € |
| GARDERIE | Prix 2010 - TTC |
| PAR VACATION SOIR OU MATIN | 1.90 € |

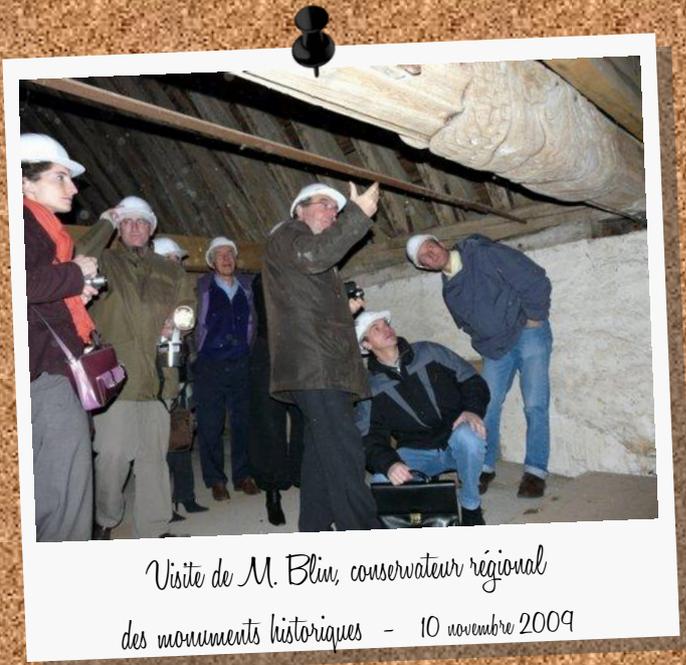
| EAU | Prix 2010 - HT |
|--|----------------|
| EAU (m ³) | 1.54 € |
| Branchement ponctuel hebdo | 3.08 € |
| Taxe assainissement (au m ³) | 2.17 € |
| Pénalité annuelle pour non raccordement eaux usées | 600.00 € |

| COMPTEURS | Prix 2010 - HT |
|--|----------------|
| Diamètre 15 NN/HG | 30.00 € |
| Diamètre 20 NN/HG | 33.00 € |
| DIAMETRE 20 | 15.00 € |
| Diamètre 25/30 | 23.00 € |
| Diamètre 40 | 30.00 € |
| Forfait branchement | 2 300.00 € |
| 1 ^{er} branchement eaux usées | Coût réel |
| 2 ^{ème} branchement simultané | Coût réel |
| Branchement chantier 15 - hebdo | 5.00 € |

| MAIRIE | Prix 2010 - TTC |
|---|--|
| Photocopie | 0,2 € recto A4 0,3 € recto verso A4 |
| Droit de place pour commerçant ambulant | 25.00 € / jour |



Thé dansant FNACA
5 novembre 2009



Visite de M. Blin, conservateur régional
des monuments historiques - 10 novembre 2009



Commemoration du 11 novembre 1918



Repas de Noël à la cantine
17 décembre 2009



Soirée contes - le père Noël
18 décembre 2009



Soirée contes - les conteurs
18 décembre 2009

ASSOCIATIONS

Les présidentes et présidents

AMICALE DE PRUNAY-LE-GILLON

M CHEVRIER Jean Luc
02 37 25 78 78

Section Football

M NECTOUX Jean
02 37 25 92 08

Section Théâtre

M VARENNE Hubert
02 37 25 90 51

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

M COUPPÉ Jacky
02 37 25 75 69

**ANCIENS COMBATTANTS**

M BLOCHET Roland
02 37 25 20 32

A TIRE D'AILES

Mme JOYEUX — BURAY Nelly

A.U.R.R.A.P

M BOURBON Serge
02 37 25 21 15

FAMILLES RURALES

Mme JOLY Patricia

**F.N.A.C.A**

M LOPPÉ Maurice
02 37 25 75 92

**GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**

Mme CHAUX Luce
02 37 25 91 87

**MUSICLUB DE PRUNAY**

Mme MOREAU Brigitte
02 37 36 14 60

PARENTS D'ÉLÈVES

Mme VALLIN Isabelle
02 37 25 91 90

**SAUVETAGE DE L'ÉGLISE**

M SIROU Francis
02 37 25 74 47

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BOINVILLE

M BRETON José
02 37 25 94 53

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE GÉRAINVILLE

M FOIRET François
02 37 25 29 54

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE PRUNAY

M JOUSSET Thierry
02 37 25 94 54

TENNIS CLUB DE PRUNAY

M DUMONT Laurent
02 37 25 90 51

NOUVEL ARTISAN

Un nouveau menuisier à Prunay-le-Gillon en cœur de village



Depuis juillet 2009, Romain DANSE a repris la menuiserie de M. Guillaumin, située 35 Grande Rue à Prunay-le-Gillon.

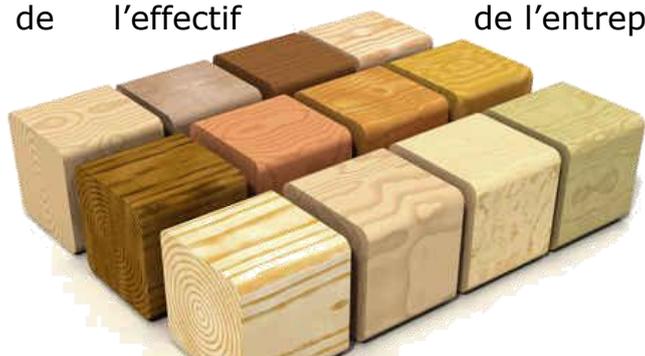
Romain est une figure bien connue dans le village puisqu'il est le frère de Yann Danse, restaurateur à Boinville au chemin.

A 24 ans, Romain Danse a déjà un parcours prometteur :

A 16 ans, il entre en apprentissage de menuiserie chez Mr Blondeau à Ymonville où il restera 2 ans. Il obtient son C.A.P puis participe au concours du meilleur apprenti d'Eure et Loir et termine 1^{er}. Ensuite, il prépare et obtient son B.E.P chez Mr Leroux à Nogent le Phaye. Puis il est embauché chez Mr Fabrice à Champhol où il restera 3 ans et demi.

Romain DANSE réalise vos gros travaux de menuiserie : agencement de magasins, aménagement de combles, travaux d'isolation, fabrication et pose d'escalier, réalisation de cloisons mais aussi votre menuiserie extérieure et intérieure (cuisine, dressing, escalier, fenêtre, parquet, porte...).

Mr Danse propose les mêmes prestations que Mr Guillaumin dans un rayon de 40 km. A noter que Mr Denis PHILIPPE fait toujours partie de l'effectif de l'entreprise.

**DANSE Romain**

35 Grande Rue

28360 PRUNAY LE GILLON

02 37 25 22 10 - 0675 691 690

romain.danse@free.fr

PHOTOGRAPHES



Suite à notre appel à candidature de photographes dans le bulletin précédent, nous avons reçu 2 propositions. Celles-ci ont retenu toute notre attention. Madame Marie-Claire Isola et Madame Nicole Boisard-Nantier ont donc été nommées photographes de la commune de Prunay-le-Gillon. Ne soyez donc pas surpris de les croiser souvent lors des manifestations communales ...

Encore un grand merci à elles deux pour leur investissement personnel.

ETAT CIVIL 2009



Nos derniers nés

| | |
|--------------------|--------------------|
| LELOUP Justine | née le 05 mars |
| PICHOT Valentine | née le 05 avril |
| BELLIER Jean | né le 23 mai |
| DE SOUSA Charline | née le 15 août |
| VINCENT Isaure | née le 16 août |
| DESILLION Simon | né le 26 septembre |
| CINTRAT Anaëlle | née le 01 octobre |
| CINTRAT Adrien | né le 01 octobre |
| BASSAISTEGUY Baxil | né le 30 octobre |
| MARTINEZ Jade | née le 16 novembre |
| MARTINEZ Esteban | née le 16 novembre |
| PAGNOUX Laurine | née le 20 novembre |

Nos mariés

| | |
|------------------------------------|----------------|
| GRANGER Antoine & MAIGNAN Sylviane | - 09 mai |
| GALLOU Nicolas & GUIVARCH Sabrina | - 30 mai |
| HUVETTE Nicolas & FEZARD Cathy | - 13 juin |
| LOISON Ludovic & BRIERE Audrey | - 20 juin |
| LANGEVIN Alexis & LUCAS Julie | - 29 août |
| LOISON Frankie & TORRENT Sylvie | - 19 septembre |



Nos défunts

| | |
|-----------------------------------|------------------------|
| TEXIER René | décédé le 20 janvier |
| GAUTHIER Jean-Michel | décédé le 10 mars |
| BADRE Francis | décédé le 14 avril |
| MOTHU Simone (veuve GUILLOUZEL) | décédée le 12 octobre |
| LE PANSE Jeanne (veuve LE MESTRE) | décédée le 16 novembre |
| TRAVERS Suzanne (épouse RIGAULT) | décédée le 01 décembre |

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Nouveau service

L'équipe de la bibliothèque municipale de PRUNAY-LE-GILLON, vous propose un portage à domicile de livres: Romans, Romans Policiers, Romans imprimés en gros caractères, C.D. (disques) de livres lus, Bandes Dessinées, documentaires variés (jardinage, Histoire, pays, bricolage, témoignages...)

Nous serions heureux de vous rencontrer pour une première visite et faire le point sur vos souhaits de lecture. Pour cela, vous pouvez nous contacter par téléphone:

- Mme CHEVÉ Anne-Marie: 02.37.25.73.66
- Mme BOURBON-DENIS Dominique : 02.37.25.21.15
- Mme CHEVRIER Jacqueline : 02.37.25.78.78
- Mme DENIS Françoise : 02.37.25.29.15

En espérant partager une année riche en échange autour des livres,

Bien cordialement,
Les bénévoles de la bibliothèque municipale de PRUNAY-LE-GILLON

Horaires d'ouverture

Le mercredi
de 16h30 à 18h30

Le vendredi
de 16h00 à 18h00.

FAMILLES RURALES

De nouvelles activités à Prunay-le-Gillon

Sports en herbe

Depuis septembre 2009, l'Association des Familles Rurales de Prunay-le-Gillon propose chaque mercredi des activités sportives avec Sports en Herbe. Des animateurs sportifs diplômés Jeunesse et Sports interviennent auprès des enfants de la commune pour développer la motricité des plus jeunes et faire découvrir aux plus grands différents sports comme le base-ball, la peteca, le speedminton,...Une manière ludique de partager entre copains de nouvelles sensations !

Les enfants sont répartis en deux groupes : de 3 à 5 ans et 6 à 11 ans.

Les séances ont lieu à l'école primaire (Grande Rue) et à la salle des fêtes de Prunay-le-Gillon.

Quelques places sont encore disponibles...



Centre aéré



Suite à une enquête envoyée aux parents des enfants fréquentant le centre aéré d'été, l'Association a décidé d'élargir son offre d'accueil en centre et de l'étendre aux autres périodes de vacances scolaires.

Pendant les vacances de la Toussaint, une vingtaine d'enfants a été accueillie à l'école Grande Rue par Lucile la responsable du Centre, Lola et Damien. Au programme : Sorcières, citrouilles et autres fantômes sous forme de bricolages, grands jeux, chants...

Prochains rendez-vous en février : **du 15 au 19 février 2010** et en avril : **du 12 au 16 avril 2010**

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de plus amples informations

Dissolution du comité des fêtes

Lors de l'assemblée extraordinaire de l'association du comité des fêtes, le 24 mars 2009, la dissolution de l'association a été votée à la majorité. Ce choix, toujours difficile à prendre, a été motivé par l'essoufflement de cette association. La municipalité a donc mis en place une commission communale d'animation ouverte à tous les habitants de Prunay-le-Gillon. Celle-ci a déjà organisé le tournoi de football du 17 mai, la fête de Boinville-au-chemin (31 mai) et la fête du 14 juillet. Tous les bénévoles sont les bienvenus.

Le Comité des Fêtes n'existe plus...

Les membres du Comité des Fêtes et de la Commission communale des Fêtes se sont réunis le 24 mars 2009 et ils ont voté la dissolution du Comité compte tenu des nouvelles réglementations et responsabilités de la commune ainsi que du nombre restreint de membres.

Merci aux anciens membres du Comité des Fêtes, sports et loisirs et à tous ceux qui nous ont soutenus et qui ont participé à nos manifestations.

*Pour le Comité des Fêtes
A. Bretheau*

RECENSEMENT

Claude NIOCHAUT, référent chargé du référencement

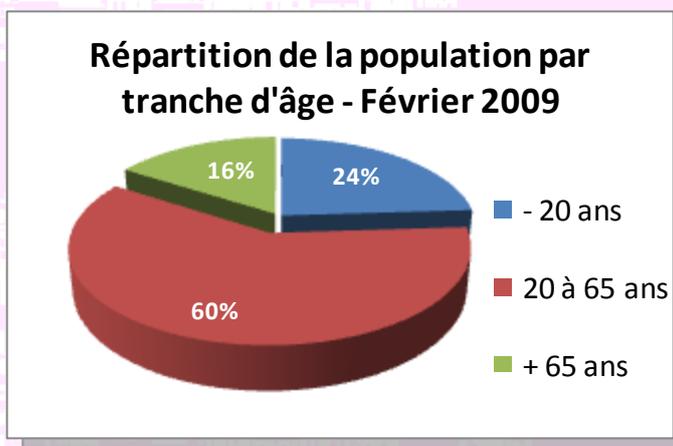


Le recensement de la population 2009 de Prunay-le-Gillon a eu lieu du 15 janvier au 14 février 2009.

Rappelons que ce recensement a été réalisé sous l'autorité du Maire et que chaque habitant est responsable de la qualité des réponses fournies. Celles-ci demeurent bien entendues confidentielles.

Les résultats du recensement obtenus après dépouillement et analyse par l'INSEE sont primordiaux car ils permettent entre autres le calcul du montant de la Dotation Globale de Fonctionnement de la commune. Cette dotation de l'État assure une partie des ressources financières de notre commune.

A l'heure actuelle, l'INSEE ne peut fournir les chiffres exacts de notre population car toutes les communes ne sont pas recensées en même temps et l'institut doit tenir compte, notamment, des mouvements de population en plus et en moins.



Quelques données toutefois :

445 logements ont été enquêtés dont **376 habitations principales**

69 résidences secondaires

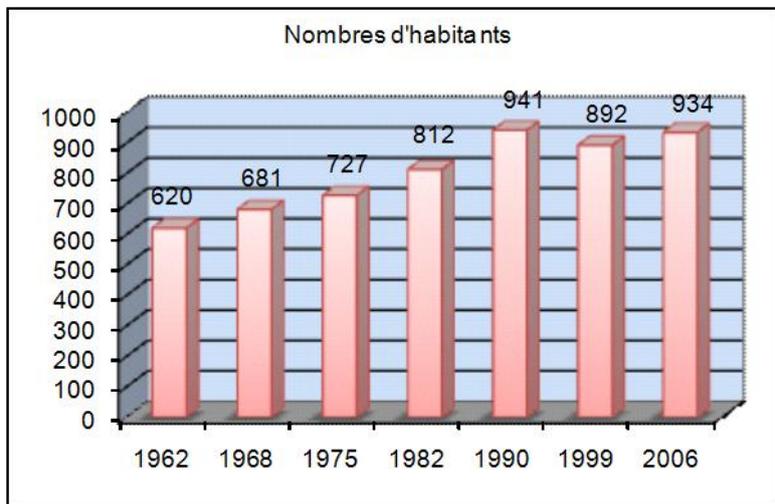
Soit : **945 bulletins individuels**

Population totale 2006 (dernier chiffre officiel INSEE) : 934 habitants.

Pour 2010, la population devrait donc largement dépasser 950 habitants. Soulignons que les habitants du lotissement de la Saboterie n'ont pas été comptabilisés. Ils seront ajoutés au chiffre de la population lors du prochain recensement.

Au cours des 30 dernières années, la population a augmenté de 25% (à part égale hommes-femmes).

La commune remercie encore les deux agents recenseurs : Pascale MILLOCHAU et Sébastien ROULON pour la qualité de leur travail. Leur mission ayant été réalisée dans des conditions climatiques parfois difficiles.



L'ÉGLISE

Une association à son service



En 1975, les premiers désordres sont constatés dans l'église Saint-Denis, transformée en cathédrale néo-gothique au 19^{ème} siècle, des briques sont tombées des voûtes. C'est en 1976, à l'initiative de Madame Robin, maire de Prunay-le-Gillon, qu'est créée « l'Association des habitants de Prunay-le-Gillon, canton de Chartres Sud-Est, pour le sauvetage de leur église ». (*Convenons que la dénomination est un peu longue !*)

Cette association a pour but de récolter des fonds afin d'aider la commune à restaurer le bâtiment en recevant des dons. [...].

Un petit livre sur Prunay et son église est édité par la Société Archéologique d'Eure et Loir.

Les manifestations se succèdent avec l'arrivée du « Chœur royal de Rotterdam » à la cathédrale de Chartres (1977), la venue de la chorale Sainte Eve de Dreux

A la suite de la démission de Madame Robin, un nouveau président est nommé en la personne de Mr Jean Thirouin.

Le dynamisme de l'Association n'est pas affecté et en 1980, la chorale Sainte Eve revient à Prunay et une tombola est organisée lors des 10h de tandem. C'est en 1981 qu'a lieu la première soirée « couscous », suivi d'un voyage à Rotterdam en 1982, d'une foire à la brocante en 1986, d'Artis'art en 1989, de lotos, de concerts.....

Forte de son succès, la soirée couscous existe toujours et aura lieu le samedi 20 février 2010, suivie du traditionnel concert annuel de septembre fixé au samedi 25.

En plus de ces animations, l'Association a participé à l'achat de chaises pour l'église, à la réfection du plancher du chœur et à celui des fonts baptismaux, au paiement d'honoraires d'architecte, à l'achat de peinture, à la consolidation de la charpente, à l'ablation de piliers en plâtre et briques.....et espère bien continuer à soutenir et aider la municipalité dans ses projets à venir.

Rappelons que sont membres de droit tous les habitants de la commune, et que les bonnes volontés sont les bienvenues.

Elle espère que vous serez nombreux à venir la rejoindre lors de son assemblée générale prévue le vendredi 5 février 2010.

L'Association actuelle se compose de 9 membres :

Mr Sirou Francis, président
 Mme Genet Chantal, vice présidente
 Mme Boisard-Nantier Nicole, secrétaire
 Mme Cochelin Michèle, secrétaire adjointe
 Mme Da Costa Rebello Maria, trésorière
 Mr Peyratout Jacques, trésorier adjoint
 Mmes Chevé Anne-Marie, Margoli-Habchi Josette et Mr Buchy François, membres actifs.

Rappelons également que seule la commune a le pouvoir de restaurer le gros œuvre et de demander devis et subventions.

**SAUVEGARDER SON PATRIMOINE,
 C'EST SAUVER SON HISTOIRE.**

Nicole Boisard-Nantier

L'ÉGLISE SAINT DENIS

Du genre de celle qui fait le gros dos, emmitouflée dans son grand imperméable à capuchon couleur ardoise, comme pour mieux défier les éléments et résister à l'usure des siècles... c'est ainsi que nous apparaît aujourd'hui, au milieu des interminables sillons de la plaine de Beauce, notre église, blottie au cœur d'un îlot compact de toitures et de verdure baptisé dès 1234 Prunetum Gilonis.

Une émergence massive mais timide dont les parties les plus anciennes – mur allant de la base Est de l'escalier au clocher jusqu'en face de la sacristie et mur intérieur bas au fond du porche – remonteraient au XIIème siècle, époque à laquelle on commence à faire mention de l'existence d'une paroisse. D'une étude effectuée par l'Abbé Gautron, Curé de Prunay en 1925, on apprend que « le clocher se dresse en saillie sur le pignon Ouest du côté droit de l'église. C'est une tour du XIIIème siècle avec un beau porche extérieur » ...surmonté d'harmonieuses voussures d'un pur style roman (en vogue de la fin du VIIIème siècle au début du XIIème siècle) et encadré par trois séries de pieds droits cylindriques avec chapiteaux reposant sur socles. [Le portail a été classé « Monument historique » le 10 août 1920].

Au début du XVème siècle, le 29 juin 1408, il est fait mention, officiellement, de la Fondation de l'église consacrée à Saint-Denis. La statue polychrome de l'évêque céphalophore* se présente, avec dignité, à la place d'honneur, à gauche du sanctuaire puisqu'il est le saint patron de notre paroisse, comme de treize autres du département.

Au XVIème siècle, époque des hauts et puissants seigneurs de Prunay comme Loys de Billy - dont on peut encore admirer la pierre tombale – grande transformation : l'église est allongée et élargie. Le mur Nord est repoussé, ce qui explique le décalage du portail. S'y ajoutent l'abside - sauf l'autel de la Sainte Vierge – et l'escalier du clocher. L'intérieur devient alors un vaste vaisseau couvert par une charpente en bois (assemblée probablement entre 1549 et 1556), voûtée, en carène renversée, sans pilier, de 34m de long sur 13m de large et terminé par un chœur en cul de four.

C'est vers 1550 qu'est créé un Conseil de Fabrique Paroissiale chargé semble-t-il de collecter des fonds et de les consacrer à l'entretien de l'édifice et à l'achat de biens d'équipement.

Le premier curé répertorié est l'Abbé Guillaume Blanchard, présent à Prunay de 1443 à 1453.





Saint Denis

* Un saint céphalophore est un martyr qui après sa décapitation, prend sa tête dans ses mains et la porte jusqu'au lieu qu'il veut désigner pour sa sépulture

En 1736, le village prend le nom de Saint-Denis-de-Prunay-le-Gillon. En 1770, on dote le clocher d'une horloge mécanique. La cloche actuelle, baptisée « Marie -Josèphe » et pesant 172kg a été fondue en 1882.

Le XIXème siècle sera à marquer d'une pierre noire dans l'histoire de notre église :

en 1869, arrivée de l'Abbé Rivière qui trouve l'édifice en mauvais état : dynamique, actif et inventif, ce curé convainc le Conseil de Fabrique et la Municipalité dirigée par Monsieur Deseyne d'effectuer une modernisation radicale dans le goût du jour. Ainsi, dès 1870, les travaux de rénovation commencent.

« Dans l'antique nef immense et d'une seule pièce, un peu en dessous du vieux bardeau, une église gothique neuve à trois nefs surgit toute blanche et toute gracieuse » rapporte un chroniqueur de l'époque. Il poursuit : « dix-huit piliers octogonaux portent à 11m de hauteur la voûte de la nef principale. Les bas-côtés forment jusqu'au fond un déambulatoire. Au chevet, on a crevé la vieille muraille et on

a bâti une petite chapelle à pans coupés, dédiée à la Vierge, ce qui achève de transformer l'ancienne église et lui donne un cachet d'élégante distinction !! ». Après bien des péripéties et l'ajout de la chapelle des fonts baptismaux (fonts datant du XVIème siècle et classés en 1911), la réception définitive des travaux a lieu en novembre 1873. La couverture ne sera refaite qu'en 1888 et 1889. Nouveau coup du sort en 1908 : le 23 mai, la foudre endommage partiellement la couverture du clocher et de la nef. Lors d'une délibération du Conseil Municipal d'août, il est déclaré que « l'église et les objets la garnissant pouvant être considérés comme propriétés communales, la Commune se substituera à la

Fabrique paroissiale pour payer la quittance présentée par la société d'assurances mutuelles de la Seine-et -Oise ». C'est au printemps 1973 que Madame Robin Marie, Maire de Prunay, et son Conseil prennent la décision , contraints et forcés, de fermer l'église, à la suite de chutes de pierres qui se sont produites dans la nef. Madame Le Maire parle aussi du véritable saccage des poutres remontant à une centaine d'années.

Une autre histoire, celle de la sauvegarde de ce patrimoine communal, commence



L'ÉGLISE

Un patrimoine communal à conserver

Voilà près de 34 ans que le dossier du sauvetage de l'Église se trouve sur le bureau des maires successifs. Écrire aujourd'hui, qu'aucun d'entre eux n'a fait quoi que ce soit serait une conclusion hâtive. La décision politique de restaurer ou non engage inévitablement les investissements communaux futurs. Un acte plus que difficile à prendre...

Il n'en demeure pas moins que l'édifice est sous la responsabilité de la commune et depuis peu exclusivement sous celle du Maire. De plus, l'absence d'engagement laisse aux générations futures la problématique toute entière, mais aussi à l'exemple de l'assainissement, un accroissement énorme des dépenses au fil du temps (plus du double en moins de 18 ans).

Que fait la mairie ?

Le dossier de « l'Église » est sous la responsabilité directe du Maire, trois élus assistent le Maire, monsieur Noël Jean-Claude (partie technique), Monsieur Dumont Laurent (Sécurité du Bâtiment et Maintenance) ainsi que Monsieur Vanneau Nicolas (Communication).

Lors de la première assemblée générale de l'association de sauvetage de l'église, la nouvelle équipe municipale a présenté son plan d'action.

Plan d'action résultant d'un questionnaire de départ simple, mais déterminant : « doit-on, oui ou non restaurer l'Église ? ».

En résumé, soit nous regardons l'édifice périliter (avec une fermeture inévitable à tout moment), soit nous agissons et dans ce cas, comment ?

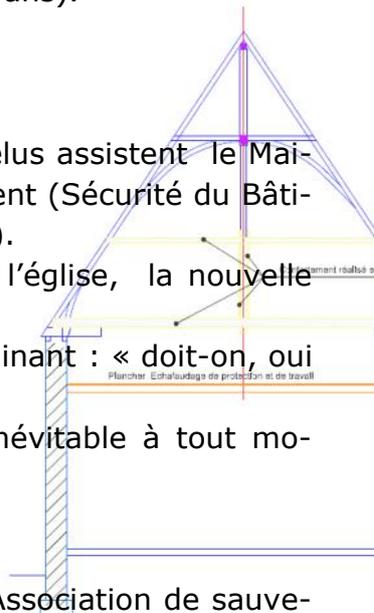
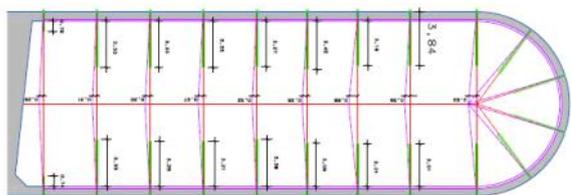
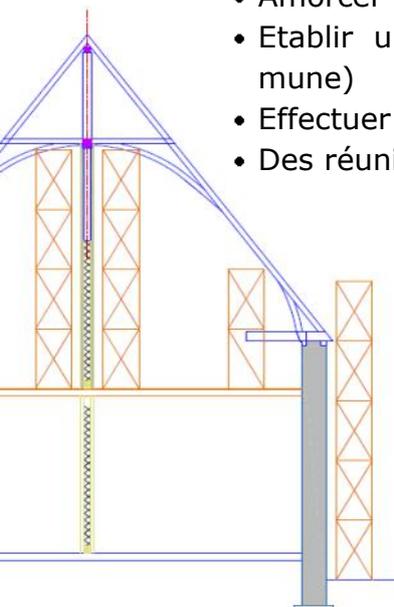
La municipalité a choisi d'agir.

La méthode retenue :

- Un travail commun et tout en transparence entre la Mairie et l'Association de sauvetage de l'église
- Amorcer les contacts politiques, administratifs, associatifs (fondations, mécènes...)
- Etablir une communication continue autour du dossier (interne et externe à la commune)
- Effectuer un diagnostic financier du coût de la restauration
- Des réunions régulières

Dès lors la municipalité a établi un contrat de maîtrise d'œuvre (Jean-Claude Noel), avec :

- Un cahier des clauses administratives particulières,
- Un cahier des clauses techniques particulières,
- Un règlement de consultation.



Mémento des actions déjà menées

30 avril 2008 Visite de Monsieur Alazard Daniel, visite dite « sanitaire de l'édifice » - Appréciation sans appel : « mauvais/péril ». Une nouvelle note précise concernant le beffroi et le support de la cloche que : « *le repos du beffroi sur la maçonnerie n'est assuré en partie centrale du clocher que par un appui très insuffisant, un about de poutre trop court pour assurer un bon report des charges sur la maçonnerie...* »

Visite de Monsieur Lamourère Architecte des Bâtiments de France pour l'Eure et loir

Saisine du Préfet de Région dans le cadre de la publication du Décret du 22 juin 2009 permettant une assistance dans la conduite de travaux dans les communes de moins de 2000 habitants.

Réponse du Préfet de Région nous indiquant qu'il n'existe toujours pas de circulaire d'application

Saisine du Maire de tous les parlementaires d'Eure et loir, pour intervenir auprès du Ministère de la Culture afin d'obtenir la dite circulaire

10 novembre 2009 Organisation d'une visite, à l'initiative du Préfet de Région, du Conservateur régional des monuments historiques (Mr Blin) et de Mme Jourd'heuil.

Le 13 novembre 2009, la mairie reçoit une correspondance de la **D**irection **R**égionales des **A**ffaires **C**ulturelles résumant la réunion du 10 novembre, il ressort :

- La possibilité pour la commune de demander une extension de la protection de l'église au titre des monuments historiques
- La possibilité d'un concours financier de l'Etat à hauteur de 40% sur les études préalables aux travaux

25 novembre 2009 Délibération du conseil municipal en vue d'inscrire l'extension de l'édifice et autorisant le maire à la consultation d'architectes

Réponse favorable de la DRAC informant la Mairie que le « *dossier sera soumis directement lors de la prochaine réunion plénière de la Commission régionale du patrimoine et des sites* »

Elaboration par la municipalité d'un dossier complet de demande d'extension

Préparation en collaboration avec les services de la DRAC du cahier des charges en vue de consulter les architectes

Edition d'un article dans le 3^{ème} bulletin municipal.

Au moment où nous rédigeons cet article, une réunion de travail est prévue courant janvier avec l'association de sauvetage. Par ailleurs, une nouvelle visite de Mme Auderbrand, chargée du recensement, est attendue dans le cadre de l'inscription de l'église.

Enfin, la consultation des architectes est planifiée au premier trimestre 2010. Il restera à constituer une partie déterminante du dossier : le montage financier, montage qui ne sera possible qu'avec l'effort de tous, État, Région, Département, mécènes, associations, fondations, commune, parlementaires...

C'est à ce moment précis que nous saurons si le projet est faisable ou non. La commune, quant à elle, assumera sa charge, et comme nous l'écrivions dans l'édito n°2 « *ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles ...* ».



EVENEMENT

Retour sur un événement fédérateur : la célébration du 14 juillet à Prunay

**JUILLET
14**

Pour la première fois, la Municipalité en collaboration avec l'Association des Familles rurales, l'Amicale de Prunay-le-Gillon (Section Foot) et de nombreux bénévoles a partagé avec les habitants de Prunay, un grand moment festif autour des célébrations de la Fête Nationale.

Le village s'était paré de fleurs et banderoles aux couleurs nationales pour recevoir les habitants dans une ambiance champêtre grâce à la présence de longues tablées installées en plein air, devant la salle des fêtes.

Une buvette proposait à tous de se restaurer, au son d'un orchestre, Flashback, qui a fait danser les convives jusqu'au bout de la nuit.

La traditionnelle retraite aux flambeaux a permis de découvrir Prunay-le-Gillon la nuit, notamment le nouveau lotissement, en déambulant dans les rues éclairées par les lampions des enfants, venus nombreux.

Après cette balade nocturne, les célébrations se sont poursuivies avec un feu d'artifice son et lumière branché au rythme des vidéo-clips projetés sur grand écran devant la salle des fêtes. Un grand moment d'émerveillement pour les jeunes et les moins jeunes !

Le 14 juillet s'est conclu par le traditionnel bal populaire.

L'équipe municipale remercie encore toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée.



FOOTBALL

Le football renaît de ses cendres

Le saviez-vous ? Il y a plus de 70 ans, dans les années d'avant guerre donc, l'entrée du bourg, en venant de Crossay, bruissait, chaque dimanche, des clameurs des spectateurs et des sportifs ayant investi le grand stade communal (devenu à la fin des années 60, le lotissement de la rue Nouvelle).

Cet espace bordé de tilleuls et de haies de troènes, comprenait un terrain de football, une piste d'athlétisme, des sautoirs et des plateaux de basket et volley.

Les jeunes d'alors qui avaient largement contribué à ces aménagements eurent l'idée de créer un club baptisé « Association Sportive de Prunay-le-Gillon ». L'A.S.P., aux couleurs vert et rouge, principalement axée sur le football, prolongea ses activités jusqu'au milieu des années 50.

C'est seulement en 2001 que nos valeureux pionniers eurent enfin l'occasion de se retrouver autour d'une bonne table pour évoquer avec nostalgie leur belle et longue aventure et regretter cette époque révolue –pensaient-ils- de franche camaraderie et de performances sportives...

Sûrement n'imaginaient-ils pas que, 8 ans plus tard, le football renaîtrait de ses cendres dans notre village : c'est en effet à l'issue du tournoi du 17 mai 2009 qu'une section forte d'une trentaine de membres s'est constituée au sein de l'Amicale de Prunay-le-Gillon.

Bienvenue à cette nouvelle génération de footballeurs ! Qu'elle porte haut et fort la flamme sportive –qui, jadis, anima Prunay-le-Gillon– et les valeurs morales qui s'y rattachent !!!

Jean-Luc Chevrier

Président de l'Amicale de Prunay-le-Gillon



Équipe 1 et 2 de Prunay-le-Gillon - Saison 2009 / 2010

À gauche : Jean Nectoux (président) / à droite : Patrick Vabois (trésorier)

APPEL à TÉMOINS

Les reconnaissez-vous ? Ce sont peut-être des membres de votre famille ou des amis...
Aidez-nous à les identifier pour que nous puissions leur rendre hommage.
Contactez la mairie...Merci d'avance

